

Invitation au stage syndical FSU : interrogation sur l'école de la bienveillance !

« L'école de la bienveillance » : vers une éducation pour la réussite de tous ou vers un abandon de l'exigence éducative ?

Un nouveau concept fait son entrée en force dans le discours institutionnel : la bienveillance éducative. François Hollande en a fait une priorité dans son discours de 2012 sur l'éducation, la circulaire de rentrée 2014 le reprend, visant à « promouvoir une école à la fois exigeante et bienveillante » (titre IV).

Cette notion, qui prétend répondre aux difficultés de l'école recoupe d'autres injonctions fortes qui ont touché nos métiers ces dernières années comme : l'individualisation des parcours, la différenciation pédagogique, l'introduction de l'Accompagnement Personnalisé, la remise en cause des pratiques d'évaluation, l'accent mis partout par les corps d'inspection sur la nécessaire évolution des pratiques pédagogiques.

Cette notion de bienveillance renvoie aux travaux de mouvements pédagogiques qui ont toujours promu une éducation émancipatrice comme le GFEN ou l'ICEM par exemple.

Et pourtant, la FSU souhaite derrière cet affichage, interroger ce concept à l'aune des conditions d'apprentissage des élèves et de travail des équipes éducatives en cette rentrée 2014. A l'aune aussi d'une mutation forcée de nos métiers ces dernières années perçue par les personnels comme une authentique dépossession.

Nous avons sollicité **Denis PAGET* de la FSU Nationale** pour animer ce stage et nous envisageons d'inviter aussi un représentant local d'un groupe pédagogique (GFEN, ICEM...).



Denis PAGET, prof de lettres modernes, chargé de recherches à l'institut de recherche de la FSU, est membre du conseil supérieur des programmes CSP, corédacteur du socle commun de connaissances, de compétences et de culture du CSP, et est auteur du livre collège commun, collège humain réédition Syllepse février 2014

mardi 14 octobre 2014, 09h15h – 17h,
la Bourse du Travail de Bordeaux, 44 crs A. Briand,
amphi Ambroise Croizat

Modèle d'autorisation (à reproduire à la main, découper ou photocopier)

NOM :

Prénom :

Grade ou fonction :

Établissement :

A : *Nom et fonction du Chef d'établissement ou de service* – (1)

Conformément aux dispositions de la loi N° 84/16 du 11/01/1984 (article 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires (2), définissant l'attribution des congés pour formation syndicale avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé le 14/10/2014 pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à BORDEAUX, Il est organisé par la FSU sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 13 janvier 2009).

A....., le..... Signature

(1) La demande doit être adressée par la voie hiérarchique **un mois à l'avance**.